

## Compte rendu du conseil de laboratoire du 30 mai 2006

Présents : David Hernandez, Otared Kavian, Monique Lejeune-Jalabert, Yvan Martel, Guillermo Moreno, Chantal Postadjian, Emmanuel Rio, Luc Robbiano, Alain Rouault, Julien Worms.

Excusé: Yves Capdeboscq, Mireille Martin-Deschamps.

Invités : Jean Pian (excusé), Abdelkader Mokkaïdem.

### Membres extérieur et intérieur au Conseil de l'École Doctorale

Il s'agit de désigner un membre du laboratoire pour le représenter au sein de ce conseil et de proposer un membre extérieur. Comme membre intérieur on propose Mireille Martin-Deschamps. Je lui ai demandé et elle accepte. Comme membre extérieur, le nom de Bruno Salvy est évoqué sans qu'une décision définitive ne soit prise à ce sujet. À l'occasion de la discussion, il m'apparaît nécessaire de rappeler que l'ensemble du laboratoire fait partie de l'École Doctorale SOFT. Le dossier a été présenté ainsi lors de la navette par l'université et à la demande du ministère.

### PRES

Je rappelle que le PRES actuel n'existe pas mais est une association composée de Paris 12, Evry, Paris 11, ENS Cachan, UVSQ.

J'ai contacté Pierre Pansu, directeur de l'École Doctorale de maths d'Orsay pour discuter de l'éventualité de faire une École Doctorale de PRES. Pierre Pansu ne veut pas prendre l'initiative et j'ai contacté Pierre-Gilles Lemarié, le directeur du laboratoire d'Evry. Il m'a dit qu'il avait des difficultés avec l'École Doctorale d'Evry et qu'il allait consulter ses collègues pour voir s'ils étaient intéressés par une École Doctorale de PRES. Les membres du conseil du laboratoire sont très intéressés à un rattachement à une École Doctorale monodisciplinaire.

Pour nous, il y a deux échéances, le mi-quadriennal (car SOFT n'est habilité que pour deux ans), le dossier de SOFT devra donc être redéposé à l'automne, et le prochain quadriennal. D'ici là on verra si on parle encore du PRES.

Une autre possibilité serait de se rapprocher de l'École Doctorale M2RM2 (physique, chimie), mais ça me semble plus délicat de défendre cela vis à vis de l'université. Peut-être faudrait-il dans ce cas se mettre d'accord avec le laboratoire LISV (regroupant le LEMA (Laboratoire d'études mécaniques des assemblages), le LIRIS (Laboratoire d'Instrumentation et de Relations Individus / Systèmes), le LRV (Laboratoire de Robotique de Versailles)). Remarque, le LEMA était avant dans l'École Doctorale M2RM2.

Je précise que pour l'instant la question reste en suspend et qu'il serait bon que le débat ait lieu dans l'ensemble du laboratoire.

Dans le cadre du PRES, il a été envisagé de monter des projets thématiques. Pour l'instant seuls des projets appliqués ont été prévus.

### Budget

La dotation budgétaire précédente du LAMA se montait à 43000 euros, celle de maths Applis de 22500 euros et on bénéficiait d'un PPF documentation de 37000 euros. Pour le prochain quadriennal, la dotation budgétaire du LMV se monte à 82500 euros et le PPF documentation de 20000 euros. Le CNRS verse pour cette année 13000 euros de soutien de base plus une action spécifique de 5000 euros. Peskine m'a assuré qu'il avait oublié d'intégrer cette année l'action spécifique au soutien de base mais que cela sera fait l'année prochaine. En conclusion le budget ministère est le même cette année que l'année dernière mais il faut déduire 15% de BQR. Notre budget a donc baissé car le BQR n'est pas retiré des PPF. De plus le prix des abonnements aux revues augmentent et le SCD l'estime à 40000 euros pour l'année prochaine. Il a été décidé que le laboratoire versera la totalité du PPF pour les abonnements aux revues et complètera en gros de 20000 euros pour le reste. Je vais voir avec Caudal et Linares s'il est envisageable de faire une demande de BQR pour la bibliothèque. Ce n'est pas gagné d'avance puisque le BQR soutien une action spécifique et que les achats de revues est au contraire une action récurrente. *J'ai depuis contacté Caudal qui m'a conseillé de faire plutôt une demande d'achat de livres dans un cadre précis. Une idée serait de faire une demande de livres d'algèbre à l'occasion de l'arrivée d'Ariane.*

## **Report**

La présidente nous avait avertis qu'à la fin du quadriennal l'université récupérerait les reliquats non justifiés. Les deux anciens laboratoires avaient sollicités en les justifiant le report de nos reliquats (il s'agit d'une bourse de cotutelle versée en une fois pour l'ensemble de la thèse et d'un reliquat d'un vieux contrat de la communauté européenne qui n'a été versé qu'à l'automne 2005). La présidente nous a écrit deux lettres pour nous notifier que nos reliquats seraient reportés. Sans entrer dans les détails il s'agit d'une somme total de 22000 euros. Le dernier Conseil d'administration a voté le versement de 70% des reliquats (en tout cas les notres). Pour les 30% restant une décision sera prise ultérieurement. J'ai sollicité un rendez-vous à la présidente (le mercredi 17 mai) mais je n'ai pas reçu de réponse à ce jour.

## **Bureaux**

Deux problèmes sont évoqués, le long terme et la rentrée de septembre.

Sur le long terme on attend la construction de la bibliothèque de sciences dans un délais de 4 à 5 ans, ce qui libérera les locaux actuellement occupés par la bibliothèque. Il y a aussi le fameux déménagement de l'IUFM qui est imminent comme chacun le sait depuis 10 ans peut-être. Les seules solutions seraient de trouver des locaux ailleurs, c'est à dire à Blaise Pascal, à Vélizy ou à Saint Quentin. Il semble qu'il y ait des possibilités même s'il n'est pas très facile d'avoir des informations à ce sujet. Il me semble également que la perspective de déménager ne soulève pas l'enthousiasme. Si le maintien de la connexité du laboratoire est le soucis de tous, on ne pourra pas s'agrandir à partir des locaux actuels. Le conseil de laboratoire charge Otared Kavian et Guillermo Moreno de préparer un argumentaire pour justifier auprès de nos autorités notre demande de locaux.

Sur le court terme, mis à part la proposition que j'ai faite, plusieurs solutions sont évoquées, regrouper Fatima et Chantal dans le bureau actuel de Fatima, solution abandonnée après

discussion car elle apportait plus de désagréments que d'avantages. Mettre deux personnes dans le bureau actuel de Mokka. Il faudrait trouver une personne seule dans son bureau pour permuter avec Mokka. Finalement Yvan s'est proposé pour aller dans le bureau d'Otared et Julien pour aller dans le bureau de Guillermo. La solution serait donc la suivante,

Christine Poirier à la place de Philippe Souplet

Yvan Martel à la place de Christine Poirier

Ariane Mézard à la place d'Yvan Martel

Julien Worms à la place de Christophe Luc

Le MdC EDP à la place de Julien Worms

Alexis Devulder et Aude Illig ( les deux MdC Proba-Stats) à la place d'Anne Cot et de Nathalie Gleize.

Florent Bernon (le PRAG remplaçant Anne) à la place de Christian Even.

### **Correspondants SMAI et SMF**

Otared Kavian sera le correspondant du laboratoire pour la SMAI et Alain Rouault celui pour la SMF.

### **Invitations**

Je rappelle que le laboratoire peut financer 2 semaines d'invité par équipe. Cela signifie, les frais de séjour et de transport. Contacter votre responsable d'équipe à ce sujet.

### **Demandes de postes**

Dans notre demande quadriennal nous avons fait une demande de trois postes, un poste de professeur EDP (obtenu), un poste de MDC proba-stat, en fait stat (obtenu) et un poste MDC algèbre et géométrie qui n'a pas été obtenu et devient donc la priorité du laboratoire. Il me semble qu'il serait souhaitable que les équipes commencent à réfléchir à nos besoins pour les demandes suivantes. Je pense qu'il est préférable de mener cette réflexion dans un moment calme plutôt que dans l'urgence. Restera ensuite à faire un interclassement des demandes des équipes.

### **Poste ingénieur informatique**

Rappel historique, Christophe Luc, ingénieur d'étude CNRS a été nommé en janvier 2005. Il a passé un concours d'ingénieur d'étude université à l'automne 2005 avec succès. Il a été titularisé à ma demande fin décembre et est parti en même temps en détachement sur son nouveau poste. Cette titularisation a eu comme conséquence que le CNRS a récupéré ce poste pour le mettre dans le pot commun. Notre demande d'un remplacement est considéré par le CNRS comme une nouvelle demande. Peskine m'a reproché cette titularisation. Peskine m'a dit que dans le meilleur des cas on pourrait avoir un nouvel ingénieur en septembre 2007 si nous le recrutons en mutation interne CNRS (procédure Noémie pour les connaisseurs) ou en janvier 2008 si nous recrutons par concours externe. Dans un cas moins favorable, le recrutement peut être retardé au moins d'un an (j'ai cru

comprendre qu'on pouvait espérer que c'était un maximum). Peskine m'a dit qu'on pouvait faire un demande de CDD même s'il m'a précisé qu'il n'avait plus de sous pour l'instant.

### **Statuts Conseil de Laboratoire**

Il a été décidé de changer un peu les statuts du conseil de laboratoire pour porter le nombre de membre à 13. Le nom de Nicolas Pouyanne a été évoqué pour s'occuper de l'affaire mais je ne lui ai pas encore demandé.

Luc Robbiano